

AUTORITÉS.	Année	REMARQUES.
<i>Continué</i>	1815 et 1832	La description de cette concession, telle qu'insérée dans les extraits (Registre des loix et hommages, fol. 355) que contiennent ces ouvrages, s'accorde précisément avec celle donnée dans l'acte de Foi et Hommage du 28 mai 1781. Vol. 1er, fol. 355 (non-authentiqué.)
Acte Impérial 6, Geo. IV, ch. 59.	1823	Toute cette partie de la Province du Bas-Canada, ci-devant annexée à la Province de Terre-Neuve, est ré-annexée à la dite Province du Bas-Canada, avec l'Isle d'Anticosti, les Isles et Islets au devant de la côte Labrador. Cette dernière Province devant par cet acte s'étendre depuis la Rivière St. Jean, en descendant le Golfe St. Laurent, jusqu'à l'Anse au Sablon inclusivement. Le Poste de Mingan et ses dépendances se trouvaient ainsi incorporés dans les limites de la Province du Bas-Canada.
Mémoire imprimé de G. O. Stuart, écuyer.	1837	9 Octobre.—Foi et hommage rendus par MM. Greenshield et Weir à Son Excellence Lord Gosford, "Sur les droits de la Reine." La déclaration des comparants relative à la concession du 25 février, 1661, est précisément semblable à celle contenue dans l'acte de foi et hommage du 28 mai, 1781 (non-authentiqué.)
Cadastré No. 108, fait par Henry Judah, Ecr., Commissaire, et déposé dans le Bureau des Terres de la Couronne conformément aux dispositions de l'acte, "Tenure Seigneuriale 1861."	1861	23 Janvier.—D'après ce cadastre, la seigneurie de Mingan, ou Terre Ferme de Mingan, possédée par les héritiers Richardson, serait de la contenance de 50 lieues de front sur 2 lieues de profondeur, à prendre depuis le Cap des Cormorants, jusqu'à la Rivière Goguish, formant une superficie de 705,400 arpents.

Fait sur la demande de l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

JOSEPH BOUCHETTE,

Dép. Arp. Gén.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juillet, 1868.

inairement la
appelée l'Anse
Basques," qui
ainte Nafash-
rise, ainsi que
lillet, dédiée à
esneau, Gon-
vel: France,
t environ à 20
uanus, repré-
l Bayfield, et
géographique
n 1815, "Goy-
s, des commis-
en date du 24
a été déposé
u chapitre 37,
nada, et est de

s," inséré dans
avoir été fait
arland, J. Bte.
arpentiers et
teur général, à
struction de ce
r Sir James H.
escription con-
cession du 25
l'appendice de
ette, en 1815,
opie exacte de
rapport officiel,
voqué par
on mémoire, à
titiers Richard-
ortance qu'en
t du "droit de
rte la dite con-

nce du Bas-Ca-
llevé et Golfe
e Labrador," à
ble l'Isle d'An-
les Isles au de-
exées à la Pro-
e "au lieu dit
pour la pêche
la Rivière Ke-
naux et la Baie
n dehors de la
u Bas-Canada.

la seigneurie
octroyée le 25
t de la Rivière,
ants, le long du
rière Goguish,
leur.